



COMMUNIQUÉ

Le Parc du Mont-Saint-Mathieu est sur la bonne voie pour la phase 3 de son plan de développement

SAINT-MATHIEU-DE-RIOUX, le 21 janvier 2018 – Après avoir mis en place un ambitieux plan de développement de sa station de ski, dont les deux premiers volets ont été complétés en 2009-2010 et en 2011-2012, la Corporation du Parc du Mont-Saint-Mathieu est sur la bonne voie pour le lancement de la phase 3 en 2018.

La confirmation gouvernementale d'un octroi de 788 000 \$ dans le cadre du *Programme de soutien aux stratégies de développement touristique* et d'une participation financière de 100 000 \$ issue de l'*Entente de partenariat régional en tourisme* permet de jeter les bases de la dernière étape du plan de développement dont le coût avoisine les 2,4 M\$.

Pour le président de la Corporation du Parc du Mont-Saint-Mathieu, Gaston Rioux, il s'agit d'une excellente nouvelle pour le territoire de la MRC des Basques et la région du Bas-Saint-Laurent. Il précise : « *Depuis la mise en œuvre des phases 1 et 2 de son plan de développement, le Parc du Mont-Saint-Mathieu a retrouvé la voie de la rentabilité et s'affiche comme une destination quatre-saisons incontournable tant pour les clientèles locales que touristiques. Nous sommes fiers du travail accompli. La dernière phase, que nous amorcerons en 2018 et que l'on souhaite compléter en 2019, nous permettra d'atteindre notre plein potentiel en termes d'expériences multiactivités.* »

Cette troisième phase permettra la création d'un village piétonnier d'hébergement constitué de dix unités d'habitation compactes et écologiques au pied des pentes, l'ajout d'une remontée mécanique de type télésiège dans la section est de la montagne, l'aménagement d'un réseau de sentiers de ski nordique d'une quinzaine de kilomètres avec refuge, et l'acquisition de cinq canons à neige supplémentaires. L'objectif de ce projet est de maximiser le potentiel de la montagne dès le début de la saison pour en faire bénéficier l'économie locale et accroître les recettes touristiques.

Monsieur Rioux souligne : « *Le centre de ski familial du Parc du Mont-Saint-Mathieu propose un dénivelé de 191 mètres, un des plus importants au Bas-Saint-Laurent. Le plan de développement mise en place a permis le renouvellement et le développement de nos infrastructures récréotouristiques. Grâce à cette mise à jour, nous avons considérablement élargi notre bassin de clientèle ainsi que notre offre de services de restauration, de loisirs sportifs, de plein air, d'affaires et d'accessibilité aux attraits locaux et régionaux en toutes saisons. Nous comptons poursuivre dans cette voie au cours des prochaines années.* »

En 2017, la clientèle de la station de ski provenait des MRC de Rivière-du-Loup (35 %), de Rimouski-Neigette (18 %), des Basques (17 %) et de Kamouraska (9 %). Les quatre autres MRC bas-laurentiennes, la Matanie, la Mitis, Matapédia et Témiscouata, représentaient 8 % de la fréquentation hivernale. 17 % de l'achalandage touristique émanait principalement de la région de la Capitale-Nationale et du Nouveau-Brunswick.

Le financement du troisième volet du plan de développement sera finalisé durant les prochains mois grâce à la réalisation d'une démarche de sollicitation corporative et au recours à divers programmes de subvention complémentaires. Des annonces en ce sens sont prévues au cours des prochaines semaines.

-30-

Renseignements :

François April, directeur général, Corporation du Parc du Mont-Saint-Mathieu
418 738-2298 / f.april@montstmathieu.com